République française

2025/....

Département de Vaucluse - Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 22 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux mai, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le seize mai deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice: 55

Luberon Monts de Vaucluse

Présents: 35 Suffrages exprimés : 50 Absents: 20 - dont POUR: 50 Absents AVEC pouvoir 15 - dont CONTRE: 0 Absents SANS pouvoir 0 5 Nombre d'abstention(s):

AGGLOMÉRATION

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa M. NOUVEAU Michel Mme ANGELETTI Frédérique M. GERAULT Jean-Pierre M. PETTAVINO Jean-Pierre M. PEYRARD Jean-Pierre Mme ARAGONES Claire Mme GIRARD Nicole M. BATOUX Philippe Mme GREGOIRE Sylvie Mme PONTET Annie Mme BLANCHET Fabienne M. JUSTINESY Gérard M. RIVET Jean-Philippe M. BOREL Félix M. LIBERATO Fabrice M. ROUSSET André Mme BUCHACA Sophie Mme LION-PESQUIES Christine Mme ROUX Isabelle M. CARLIER Roland M. MASSIP Frédéric M. SILVESTRE Claude M. COURTECUISSE Patrick Mme MILESI Véronique M. SINTES Patrick Mme CRESP Delphine Mme MONFRIN Marie-Josée Mme STELLA Aurore M. DECHER Martine M. MOUNIER Christian

M. DERRIVE Eric Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne
Mme AUDIBERT Danielle ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

M. BOURSE Etienne ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa

Mme CATALANO-LLORDES Gaétane
Mme CLEMENT Marie-Hélène
Mme JEAN Amélie
M. JUNIK Pascal
M. LE FAOU Michel

ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSE Patrick
ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole

Mme NALLET Christine ayant donné pouvoir à Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme PAIGNON Laurence ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric

Mme PALACIO Céline ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme PIERI Julia ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. SEBBAH Didier ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
M. VOURET Eric ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland

Absents excusés :

M. KITAEFF Richard Mme DAUPHIN Mathilde
Mme MACK Marie-Thérèse Mme MARIANI-RENOUX Séverine

M. SELLES Jean-Michel

Absents non-excusés :

Secrétaire de séance :

Mme BLANCHET Fabienne



République française Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 22 mai 2025

2025/....

N° 2025-102

<u>EAU & ASSAINISSEMENT</u> – Règlement de service pour l'assainissement collectif et l'eau potable sur la commune de Vaugines

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2024-197 en date du 11 décembre 2024 relative à l'approbation des conventions de délégation de compétences en matière d'eau potable et d'assainissement collectif avec la commune de Vaugines;
- Vu la délibération du conseil municipal de Vaugines en date du 7 février 2025 portant approbation du règlement de service de l'eau potable et du règlement de service de l'assainissement collectif;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 6 mai 2025.

La communauté d'agglomération et la commune de Vaugines ont signé une convention de délégation de compétence en matière d'assainissement collectif et d'eau potable depuis le 1^{er} janvier 2025. Ainsi, l'Agglomération continue d'assumer la responsabilité de l'exercice de la compétence tout en délégant sa gestion quotidienne.

Dans ce cadre, il convient de revoir le règlement de service qui définit les relations entre l'usager du service et la personne publique exerçant la compétence.

Le Conseil Communautaire, Ouï le rapport ci-dessus, Délibère, et A l'unanimité des suffrages exprimés,

- APPROUVE le règlement de service relatif à l'eau potable de la commune de Vaugines;
- APPROUVE le règlement de service relatif à l'assainissement collectif de la commune de Vaugines

La Secrétaire de séance,

Fabienne BLANCHET

Cavaillon, le 23 mai 2025

Le Président,

Gérard DAUDET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage. Elle peut également être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage ou de la date de la décision de rejet expresse ou implicite prise par l'administration sur le recours gracieux préalable.